



SNUDI-FO

Syndicat du Val-de-Marne

A Charenton, les collègues de la maternelle Valmy auront bien une nouvelle salle des maîtres dès le 1^{er} mars 2021 !

Après plusieurs interventions du SNUDI-FO 94 auprès de la Direction académique, dans les audiences des 9 juillet, 10 septembre et 18 janvier, lors du CHSCT du 24 novembre et [dans une lettre ouverte à la DASEN](#) le 19 novembre, l'équipe enseignante disposera finalement d'une salle des maîtres fonctionnelle avec une fenêtre donnant sur l'extérieur.

Pour rappel : lors de la réouverture des écoles le 11 mai 2020, les enseignantes de la maternelle Valmy avaient décidé d'installer leur salle des maîtres dans l'ancienne bibliothèque de l'école, vacante, plus grande et pourvue de fenêtres. Cette décision avait été prise pour permettre l'application du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale et assurer ainsi la protection des collègues face à l'épidémie de la COVID-19, ce que ne permettait pas l'ancienne salle des maîtres de 14 m² sans fenêtre vers l'extérieur.

L'équipe enseignante s'était alors heurtée à la Municipalité. Celle-ci, voulant utiliser cette salle pour l'accueil périscolaire, avait entièrement déménagé le matériel et le mobilier installé par les enseignantes, arguant que cette salle « *jouit d'une surface intéressante et d'une luminosité pour mener des projets en lien avec le projet éducatif (de l'accueil de loisirs) : lecture, contes, jeux calmes, etc.)* », en totale opposition avec le règlement type départemental, qui précise que « *l'ensemble des locaux scolaires est confié au directeur, responsable de la sécurité des personnes et des biens, sauf lorsqu'il est fait application des dispositions de l'article L.212-15 du code de l'éducation qui permet au maire d'utiliser, sous sa responsabilité, après avis du conseil d'école, et consultation du conseil des maîtres les locaux scolaires pendant les heures ou périodes au cours desquelles ils ne sont pas utilisés pour les besoins de la formation initiale et continue* ». La Municipalité avait alors « autorisé » que les collègues déjeunent dans cette salle réaménagée avec du mobilier pour des élèves de 3 ans, accueillant matin et soir des groupes d'enfants, sans pour autant être désinfectée.

En novembre, à la suite d'un cas positif à la COVID-19, la situation de l'école avait été rendue publique par le SNUDI-FO 94 [dans une lettre ouverte à la DASEN](#) après que les autorités de l'Éducation Nationale aient remis en cause le tracing effectué initialement par les autorités sanitaires. Il était avéré que le refus de satisfaire la demande d'aménagement d'une véritable salle des maîtres aboutissait à créer une situation propice à la contamination des enseignantes.

Lors de l'audience du 18 janvier dernier, le SNUDI-FO 94 a, une nouvelle fois, appuyé la demande des collègues qu'une salle des maîtres fonctionnelle, disposant de modalités d'aération, leur soit aménagée et attribuée immédiatement. Madame l'IEA Adjointe avait alors indiqué qu'une solution était à l'étude avec la Mairie de Charenton-le-Pont et qu'une proposition serait faite à l'équipe enseignante.

Jeudi 21 janvier, des représentants du Maire de Charenton se sont ainsi rendus à l'école maternelle Valmy, en présence d'un architecte et de l'IEA de la circonscription, pour présenter un projet d'implantation et d'aménagement d'une nouvelle salle des maîtres. Le jeudi 28 janvier, l'IEA s'est de nouveau rendu dans l'école pour confirmer que la Mairie s'est engagée à faire des travaux pour créer une nouvelle salle des maîtres, qui devrait être opérationnelle au retour des vacances d'hiver.

Le SNUDI-FO 94 prend acte des engagements de la Municipalité de Charenton-le-Pont et sera extrêmement vigilant quant à leur mise en œuvre.

Créteil, le 6 février 2021

Pour défendre vos droits et vos garanties statutaires de fonctionnaire d'État, rejoignez le SNUDI-FO 94

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

✉ 11/13, rue des archives - Maison des syndicats - 94000 CRETEIL
Fax : 01.43.77.31.29 - email : 94snudifo@gmail.com - internet : snudifo94.fr



☎ 01.43.77.66.81

snudifo94 - @SNUDIFO94

